

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 16 septembre 2013, à 20 heures, salle du Conseil.

Présents : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, M. Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absents : MM Gilbert Allouard, Eric Arnol.

Pouvoir : M. Arnol pour M. Sirand.

Secrétaire de séance : M. Claude Sirand.

Le compte rendu du Conseil municipal du 26 août 2013 est complété par l'avis du groupe PS et apparenté sur les questions de l'intercommunalité.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de M. Arnol.

FINANCES

Présenté par M. Bernard Bouhet, adjoint délégué,

- le versement d'une subvention aux associations suivantes :
 - Amicale Club de Poisat : 3 000 €
 - Basket Club : 1 000 €
 - Maison Pour Tous : 4 000 €
 - Tennis Sport Loisirs de Poisat : 3 000 €
 - Halte-garderie Bout'Chou : 8 000 €

- un virement de crédits sur le budget de l'eau.

PERSONNEL

Présentée par Mme Micheline Burgun, conseillère municipale déléguée,

- une convention de conseil en recrutement avec le Centre de Gestion de l'Isère pour le poste de Directeur(trice) Général(e) des Services.

INFORMATION

M. Charles Hamon, Conseiller municipal délégué, présente le rapport annuel des Pompes Funèbres Intercommunales.

Puis, conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivité Territoriales M. le maire informe les membres du conseil de la signature avec l'entreprise NERA Propreté d'un contrat pour l'entretien des écoles préélémentaire et élémentaire.

Le Maire,
Jean-Marc UHRY

Ce compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil.